

2024-2025

PROGRAMME SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ADAPTATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

POUR LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS AU SUD DU 60° PARALLÈLE

Guide de demande de financement



Services aux
Autochtones Canada

Indigenous Services
Canada

Canada

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec :
communicationspublications@canada.ca

www.canada.ca/services-autochtones-canada

1-800-567-9604

ATS seulement 1-866-553-0554

Catalogue : R75-6F-PDF

ISSN 2561-9691

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023.

Cette publication est aussi disponible en anglais sous le titre : Climate change and health adaptation program (CCHAP) for first nations south of 60°n – Funding Application Guide 2024 – 2025

Table des matières

<u>Programme sur les changements climatiques et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières Nations au sud du 60°</u>	1
<u>Qui peut présenter une demande de financement et que peut-on financer?</u>	2
<u>Les changements climatiques et la santé</u>	4
<u>Année de demande</u>	5
<u>Que doit-on inclure dans la proposition de financement</u>	6
<u>Processus de demande et d'examen</u>	7
<u>Annexe A - Aperçu de proposition</u>	8
<u>Annexe B – Autres sources de financement</u>	12



Programme sur les changements climatiques et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières Nations au sud du 60° parallèle

Le Programme sur les changements climatiques et l'adaptation du secteur de la santé (PCCASS) pour les Premières Nations au sud du 60° parallèle permet aux communautés des Premières Nations de faire ce qui suit :

- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'adaptation ou d'action liés à la santé
- Cerner les vulnérabilités du système de santé et élaborer des plans pour y remédier
- Élaborer du matériel de renforcement des connaissances et de communication
- Soutenir la prise de décisions en matière d'adaptation aux niveaux local, régional et national

Le PCCASS pour les Premières Nations au sud du 60e parallèle accorde jusqu'à **100 000 \$** par projet pour des projets communautaires ou régionaux de recherche et d'action sur le climat et la santé afin d'aider les communautés des Premières Nations à réduire les risques et à s'adapter aux impacts des changements climatiques sur la santé humaine. Les bénéficiaires ont **jusqu'à deux ans** pour réaliser leur projet.

La sélection de votre projet dépendra des priorités en matière de changements climatiques et d'adaptation du secteur de la santé de votre communauté, région ou Nation. Pour des exemples de projets financés précédemment, veuillez visiter <https://fr.climatetelling.info>

***Remarque :**

Les communautés des Premières Nations de la Colombie-Britannique bénéficient d'un soutien dans le cadre du Programme d'action pour la santé des autochtones (PASA) de la First Nations Health Authority (FNHA). Veuillez envoyer un courriel à la FNHA, à climate.health@fnha.ca, pour savoir si vous êtes admissible.

Les communautés des Premières Nations et des Inuit du Nord sont admissibles au Programme sur les changements climatiques et l'adaptation, ce qui est soutenu par des liaisons communautaires sur les changements climatiques. Veuillez transmettre un courriel à la boîte de réception générale à cchapn-pccasn@sac-isc.gc.ca ou à l'agent de liaison de votre région pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Yukon: Nelly.Bouevitch@cyfn.net

Nunavik: liliana.gutierrez@sac-isc.gc.ca

NWT: miki@nwtac.com

Nunavut: Christina.Beland@qhrc.ca

Nunatsiavut: Chaim.Anderson@nunatsiavut.com

Qui peut présenter une demande de financement et que peut-on financer?

Qui peut présenter une demande :

- Toutes les communautés des Premières Nations situées au sud du 60° parallèle et reconnues par la Loi sur les Indiens sont admissibles au financement, y compris les conseils de bande, conseils et associations tribaux et les gouvernements des communautés autonomes des Premières Nations
- Les associations et organisations bénévoles et non gouvernementales
- Les organismes sans but lucratif qui travaillent en partenariat avec des communautés des Premières Nations

Dans le cas des présentations qui ne proviennent pas directement des communautés des Premières Nations, le demandeur doit désigner la communauté des Premières Nations responsable et désigner l'organisation comme partenaire. Toutes les demandes doivent comprendre une lettre de soutien du chef et du conseil ou une résolution du conseil de bande. Les projets menés par des experts-conseils ou des organisations non autochtones doivent démontrer en quoi la capacité sera renforcée au sein de la communauté.

*Toutes les organisations, y compris les organisations autochtones, les associations non gouvernementales et bénévoles, y compris les organismes sans but lucratif, doivent être constituées en personne morale. Les documents de constitution en société et la preuve du statut de la société sont requis.

Ce que nous pouvons financer :

- Recherche dirigée par la communauté
 - Évaluation des risques ou des vulnérabilités
 - Planification et mise en œuvre de mesures d'adaptation
 - Salaires
 - Honoraires des Aînés, des jeunes et des gardiens du savoir
 - Équipement léger (p. ex. fournitures pour rassemblements, petit équipement de jardin*)
 - Tests en laboratoire
 - Trousses de serre*
- *Équipement qui est considéré comme mobile et pas fixé en permanence au sol

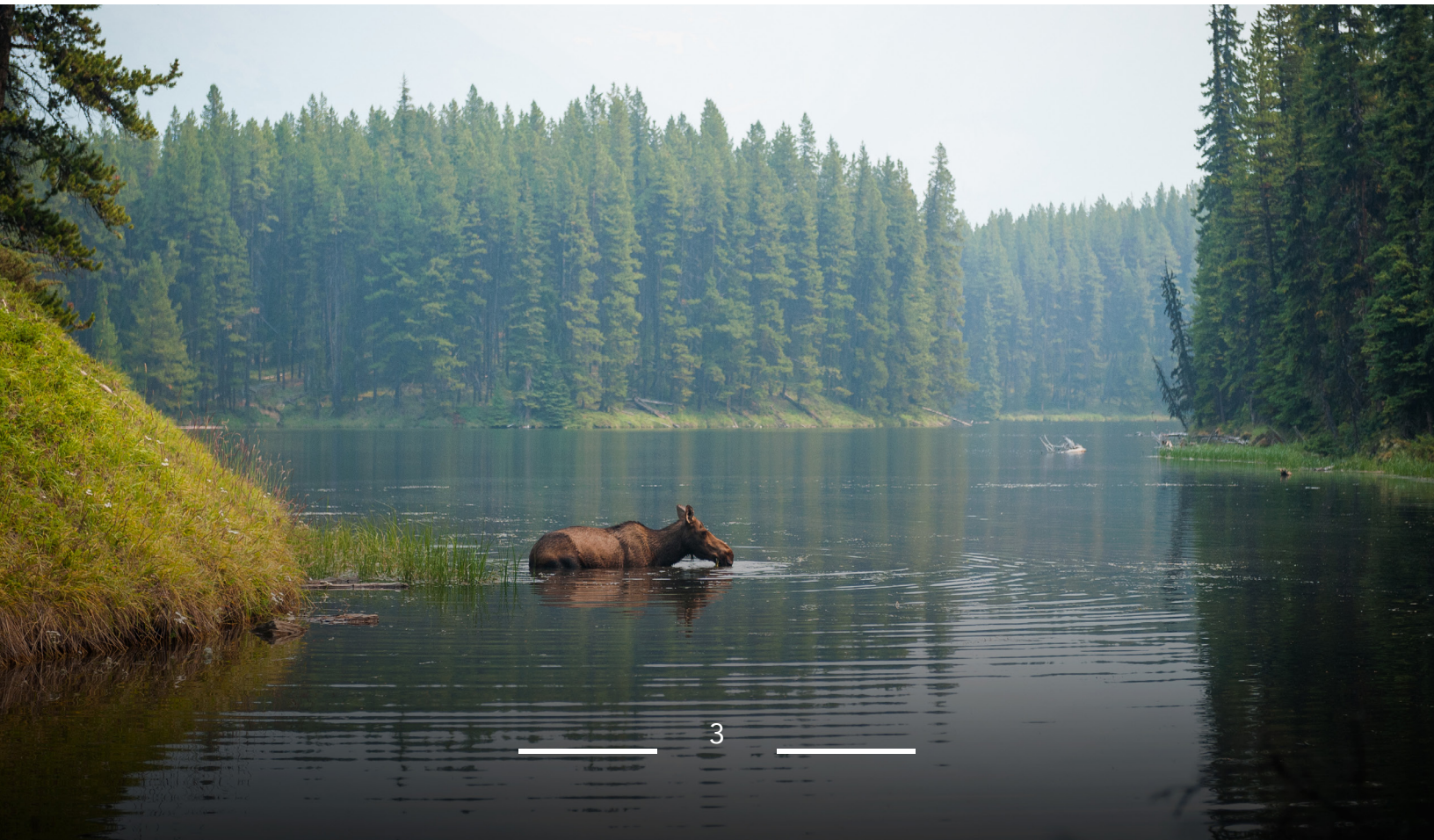
Ce que nous ne pouvons pas financer :

- Infrastructure et les immobilisations majeures (p. ex. bâtiments, ponts, routes, puits)
- Énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, etc.)

Pour plus de renseignements sur ce que nous pouvons financer ou non, veuillez consulter l'Autorité relative aux soins de santé primaires ou communiquer avec un agent du PCCAS via notre boîte de réception générale : sac.cchap-pccas.isc@canada.ca

Voici quelques-uns des domaines d'adaptation et de recherche sur lesquels les projets antérieurs portaient, qui mettaient l'accent sur la santé humaine et les changements climatiques :

- Sécurité alimentaire et l'accès aux aliments traditionnels
- Documentation sur les médecines traditionnelles
- Collaboration avec des Aînés et des jeunes
- Sécurité lors des déplacements
- Impacts des phénomènes météorologiques extrêmes
- Préparation en cas d'urgence
- Accès à l'eau potable
- Effets des changements climatiques sur la santé mentale des jeunes



Les changements climatiques et la santé

Le climat du Canada se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale et trois fois plus vite dans le Nord. Les changements climatiques ont de graves répercussions sur la santé et le bien-être des personnes vivant au Canada et exercent une pression croissante sur le système de santé et y augmentent les coûts. Les peuples autochtones sont parmi les premiers à subir les changements climatiques. Les effets des changements climatiques sur la santé des populations autochtones sont interdépendants et de grande envergure; les répercussions sur la santé comprennent :

- Augmentation des problèmes respiratoires en raison de la mauvaise qualité de l'air causée par les particules (durant ou après les feux de forêt) ou par la moisissure dans les bâtiments, qui peut survenir après les inondations; effets sur la santé mentale en raison du déplacement des communautés
- Insécurité liée aux aliments traditionnels causée par l'augmentation du nombre d'espèces envahissantes, le bouleversement des voies migratoires des animaux, et l'accès réduit des chasseurs et des trappeurs à des routes sûres en raison de la saison hivernale raccourcie et de la disponibilité réduite de l'utilisation des routes d'hiver
- Maladies et, dans certains cas, décès attribuables à des événements météorologiques extrêmes, tels qu'une chaleur extrême
- Effets néfastes sur le mieux-être mental dans les communautés en raison de la perte de plantes médicinales traditionnelles et de l'accès limité aux territoires traditionnels causés par les changements climatiques
- Faible poids persistant à la naissance des nourrissons nés dans des conditions de chaleur extrême
- Expansion des maladies zoonotiques et des maladies à transmission vectorielle, comme la maladie de Lyme, le virus du Nil occidental et la grippe aviaire, et risques sanitaires connexes de ces maladies

Étant donné que chaque communauté subit les changements climatiques à sa manière, chacune d'entre elles devra se préparer et s'adapter aux changements climatiques d'une façon qui lui est propre, selon les priorités au cœur de ses préoccupations. Certaines répercussions sur les changements climatiques se font sentir dans toutes les régions (p. ex. les phénomènes météorologiques extrêmes) et d'autres se font plutôt sentir localement (p. ex. le changement des voies migratoires). Il est donc important d'examiner comment chacune de ces répercussions interagira avec d'autres et créera des pressions sur les ressources communautaires, les modes de vie, les systèmes de santé, les populations vulnérables (à savoir les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants) et la prestation de services immédiate et à long terme.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les effets des changements climatiques sur la santé, veuillez consulter le rapport intitulé *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement* publié par Santé Canada.

Année de demande

Si vous n'avez pas reçu de financement du PCCASS auparavant, nous vous recommandons fortement que vous commenciez par demander une évaluation des risques ou de la vulnérabilité. Ainsi, vous et votre communauté serez mieux placés pour vous adapter aux impacts sur la santé des changements climatiques dans votre région. Si vous décidez de réaliser une évaluation des risques ou de la vulnérabilité, veuillez communiquer avec l'équipe du PCCASS pour obtenir des ressources publiques supplémentaires pour vous aider à faire ce travail.

Une **évaluation des risques ou de la vulnérabilité** consiste à effectuer des recherches pour répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les risques liés aux changements climatiques qui touchent votre communauté ou région?
- D'où viennent ces risques et comment touchent-ils votre communauté ou région?
- Quels membres de votre communauté ou région sont les plus vulnérables?
- De quels renseignements avez-vous besoin pour évaluer et vous adapter à ces risques?
- Comment votre communauté ou région est-elle exposée à ces risques (p. ex. la source, le contact avec les personnes, le résultat)?
- Pouvez-vous élaborer un narratif pour expliquer vos constatations?

Étant donné que le financement du PCCASS est limité, la priorité est accordée aux nouveaux demandeurs. Le financement du PCCASS n'est pas destiné à fournir un financement continu à des programmes. Si ce n'est pas la première fois que vous présentez une demande au PCCASS, consultez l'Annexe B – Autres sources de financement pour vérifier s'il existe un programme de financement qui convient mieux à la poursuite de votre travail d'adaptation aux changements climatiques. Veuillez communiquer avec l'équipe du PCCASS si vous avez des questions au sujet de ces autres possibilités de financement.

***REMARQUE** : Si votre communauté a déjà reçu du financement de la part du PCCASS et que vous présentez une demande pour une année de financement supplémentaire, votre proposition de projet **doit comprendre** les éléments suivants :

- Des renseignements sur la façon dont votre projet donnera suite aux résultats de votre évaluation du risque ou de la vulnérabilité ou de votre plan d'adaptation.
- Elle doit être accompagnée d'une page supplémentaire décrivant le travail que vous avez réalisé à ce jour avec le financement du PCCASS, y compris :
 - Les leçons tirées
 - Vos réussites
 - Les points à améliorer
 - Les travaux futurs et les prochaines étapes



Que doit-on inclure dans la proposition de financement?

À l'aide du modèle de demande (qui se trouve à l'annexe A), votre proposition doit expliquer les aspects clés de votre projet :

- La façon dont votre projet est dirigé par la communauté ou la région et renforcera la capacité de la communauté
- La façon dont votre projet traitera spécifiquement des impacts des changements climatiques sur la santé dans votre communauté. Si vous n'êtes pas certain de ces impacts, nous vous recommandons fortement d'effectuer une évaluation des risques pour la santé ou de la vulnérabilité comme premier projet. Un agent du PCCASS peut également vous aider à élaborer cette partie de votre proposition.
- La façon dont votre projet inclura les connaissances locales, traditionnelles et autochtones, y compris celles d'Aînés et d'autres gardiens du savoir
- La façon dont votre projet fera participer des jeunes et/ou offrira des activités de formation
- Une lettre de soutien de la collectivité ou résolution du conseil de bande
- Le budget et le plan de travail

Pour plus de renseignements sur le PCCASS, y compris l'admissibilité au financement, les idées de projets, ou pour soumettre une proposition, veuillez communiquer avec l'un de nos agents de programme à notre boîte de réception générale à l'adresse suivante : sac.cchap-pccas.isc@sac-isc.gc.ca

Processus de demande et d'examen

Veillez communiquer avec un agent du programme en envoyant un courriel à la boîte de réception générale du PCCASS pour en savoir plus sur les idées de projet de votre communauté ou de votre nation et pour obtenir un exemplaire du modèle de proposition. Votre proposition doit être fournie par voie électronique en français ou en anglais à l'aide du modèle de proposition.

Une fois que vous avez préparé votre résumé, soumettez-le à l'équipe du PCCASS à Services aux Autochtones Canada par le biais de notre boîte générale au sac.cchappccas.isc@canada.ca au plus tard à minuit (heure normale du Pacifique) le **20 octobre 2023**. Vous recevrez un message électronique confirmant que nous avons bien reçu votre proposition. Si vous ne recevez pas un courriel, veuillez nous contacter pour vous assurer que votre proposition a été reçue.

Les agents de programme du PCCASS ne peuvent pas rédiger de proposition pour les communautés, mais ils peuvent vous aider à élaborer vos idées de projets et à vérifier que vous avez inclus tous les renseignements nécessaires dans votre proposition. Vous pouvez soumettre des versions préliminaires de résumés au PCCASS pour examen des critères obligatoires jusqu'à deux jours avant la date limite de soumission.

Les propositions qui répondent aux critères obligatoires sont examinées et évaluées par un comité de sélection des Premières Nations. Ce comité est formé de membres des Premières Nations de toutes les régions, ainsi que d'Aînés et de jeunes. Des représentants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales qui ont une solide expérience en matière de changements climatiques, de santé et de priorités communautaires siègent au Comité pour formuler des conseils sur les meilleures options de financement pour chaque projet.

On communiquera avec les demandeurs retenus et on pourra leur demander de répondre aux observations formulées par le Comité. Un agent de programme du PCCASS peut vous aider à le faire. Les demandeurs que le comité n'a pas recommandés pour financement seront contactés par un agent de programme du PCCASS et recevront des recommandations pour les demandes futures. Normalement, vous serez informé des résultats avant la fin de l'année civile en cours.

Le PCCASS conservera toutes les propositions, qu'elles aient été retenues ou non, et pourra les consulter tout au long de l'année pour évaluer le programme et continuer de l'améliorer. Les demandes peuvent être soumises dans le cadre d'autres programmes de financement du gouvernement fédéral en vue d'obtenir d'autre financement. Le but ultime est de créer une approche à guichet unique.

Gardez à l'esprit qu'il s'agit d'un processus concurrentiel. Le PCCASS ne peut financer qu'un **seul projet par communauté par année de demande**, et la priorité sera accordée aux communautés qui n'ont jamais reçu de financement du PCCASS. Par conséquent, ce ne sont pas toutes les propositions admissibles respectant les critères obligatoires qui recevront du financement.

Annexe A – Aperçu de proposition

La proposition ne doit pas dépasser **cinq pages (recto seulement)**. La page couverture, le budget et la page des leçons apprises (le cas échéant) ne sont pas comptabilisés dans le total de pages. Ce n'est pas une proposition complète, mais c'est une brève description de votre projet proposé.

Veuillez suivre le plan ci-dessous pour rédiger votre résumé afin de vous assurer que vous fournissez tous les renseignements dont le Comité de sélection des Premières Nations a besoin pour examiner votre proposition.

Liste de vérification des éléments à inclure :

Page couverture sur laquelle figurent le titre du projet et vos coordonnées	Jeunes
Objectif	Partenaires du projet
Justification	Activités et résultats proposés
Renforcement des capacités	Budget
Connaissances autochtones	Lettre de soutien de la communauté ou résolution du conseil de bande

1 – Page couverture;

Gardons les choses simples! Pas besoin d'explications dans cette section.

- Titre du projet
- Vos coordonnées
- Nom de la communauté au nom de laquelle vous présentez la demande
- Date à laquelle vous nous avez envoyé votre proposition
- Estimation du montant du financement que vous demandez. Assurez-vous que le montant indiqué ici correspond à votre budget!
- Avez-vous déjà réalisé un projet d'évaluation des risques pour la santé ou de la vulnérabilité? Cochez « Oui » ou « Non »
-

2 – Objectif

Donnez de l'information sur votre projet d'adaptation aux changements climatiques et à la santé et précisez son objectif. Votre proposition doit énoncer clairement les risques liés aux changements climatiques qui touchent spécifiquement votre communauté. Dressez la liste de tous les objectifs à court et à long terme.

3 – Justification

Fournissez un bref contexte pour expliquer pourquoi votre communauté doit accomplir ce travail. Incluez des renseignements sur le travail effectué à ce jour ou indiquez si cette demande de financement fait partie d'une autre activité. Tenez compte des questions suivantes lorsque vous remplissez cette section :

- Quelle a été ou quelle pourrait être l'incidence des changements climatiques sur la santé de votre collectivité et de votre région ou comment pourrait-il toucher votre communauté ou région dans le futur?
- Des mesures ont-elles été prises pour comprendre ou résoudre ce problème?
- Indiquez si le projet constitue la suite d'un autre projet de recherche communautaire ou régional
- De quelle façon les résultats de ce projet aideront-ils votre communauté à s'adapter aux risques pour la santé liés aux changements climatiques?
- Avez-vous l'intention de faire participer votre communauté? Y aura-t-il de la formation?
- Votre communauté acquerra-t-elle de nouveaux outils et de nouvelles connaissances pour mieux comprendre et gérer les répercussions des changements climatiques sur la santé? Cela peut inclure de nouvelles façons d'utiliser ou de documenter les connaissances traditionnelles pour l'adaptation

4 – Renforcement des capacités

Expliquez comment ce projet renforcera la capacité de votre communauté à s'adapter aux risques pour la santé liés aux changements climatiques. Tenez compte des questions suivantes lorsque vous évaluez vos activités de renforcement des capacités :

- Les activités et les résultats du projet se poursuivront-ils à la fin du financement?
- Avez-vous l'intention de faire venir des membres hors de la communauté pour appuyer votre projet? De quelle façon transmettront-ils leurs connaissances à votre communauté?*

5 – Connaissances autochtones

Expliquez comment le projet intégrera et protégera la culture et le savoir autochtones.

6 – Jeunes

Fournissez des détails sur la façon dont vous espérez faire participer les jeunes. Donnez des exemples d'activités prévues pour les jeunes et de la façon dont ces activités peuvent être ou seront profitables (p. ex. acquisition de nouvelles compétences et connaissances).

7 – Partenaires de projet

Indiquez par « oui » ou « non » si vous devez travailler avec des partenaires. Si vous savez qui ils sont, veuillez les énumérer en indiquant leur nom, leur titre (s'il est connu), leur affiliation et leur rôle prévu dans le projet.

Par exemple : Nom, Directeur de la santé communautaire – Travaillera avec les gardiens du savoir locaux pour recueillir des renseignements sur les changements apportés aux médecines traditionnelles.

***Remarque :** Les experts-conseils, universitaires et autres partenaires de l'externe avec lesquels une communauté travaille doivent clairement transmettre des connaissances ou des compétences aux membres de la collectivité (p. ex. formation, ateliers ou activités qui favorisent le leadership de la communauté).

8 – Activités et résultats

Dans une liste, décrivez brièvement les activités que vous souhaitez réaliser à l'aide de ce financement :

- Décrivez les activités de recherche qui auront lieu au cours de votre projet
- Si votre projet comporte une phase de mise en œuvre, décrivez ce que vous prévoyez faire (p. ex. programme de formation continue, jardin communautaire)
- Énoncez les produits livrables de votre projet (p. ex. rapport d'évaluation de la vulnérabilité, dépliant sur la qualité de l'air) et les résultats de votre projet
- Dans la mesure du possible, énoncez les résultats immédiats et les résultats qui se produiront plus tard à la suite de votre travail
- Veuillez indiquer si vous avez l'intention d'élaborer un plan d'adaptation à partir des résultats du projet

9 - Budget

Vous devez présenter un budget qui comprend les dépenses de base et les frais d'administration et de gestion du projet (10 % maximum du budget), ainsi que le financement/soutien provenant d'autres sources.

Traitements et salaires :

Indiquez les salaires versés aux personnes embauchées pour le projet.

Honoraires :

Les honoraires versés aux participants (p. ex. aux Aînés) sont utilisés comme geste de remerciement pour le temps et les connaissances offerts. Les honoraires ne doivent pas être utilisés comme une solution de rechange à un contrat ou en remplacement d'un salaire et d'un traitement. Les honoraires ne doivent pas dépasser 350 \$ par jour par personne, conformément à la politique de Services aux Autochtones Canada.



Frais de services professionnels (le cas échéant) :

Indiquez la valeur estimative totale de chaque contrat à attribuer dans le cadre du projet, le nom de l'entrepreneur (s'il est connu) et l'objet du contrat. Veuillez indiquer si les activités seront réalisées par un membre de la communauté ou un professionnel de l'extérieur.

Frais de déplacement, d'hébergement et de repas :

Indiquez tous les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, ainsi que le but du voyage. Veuillez vous servir des taux du gouvernement qui figurent à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/organisation/a-propos-agence-revenu-canada-arc/directive-voyages-affaires/annexe-b-repas-indemnites-avril-2023.html> pour obtenir les taux les plus récents.

Équipement et installations :

Précisez le type d'équipement nécessaire afin d'effectuer la recherche et la façon dont il sera utilisé. (p. ex. équipement de surveillance ou d'échantillonnage, espace de laboratoire). Si vous avez des questions sur le type d'équipement et les coûts admissibles, veuillez communiquer avec l'équipe du PCCASS.

Frais d'administration et de gestion :

Services aux Autochtones Canada autorisera un maximum de 10 % du coût total du projet pour les frais d'administration.

- Frais de fonctionnement divers (fournitures de bureau et dépenses de fonctionnement, téléphone, impression, temps machine, télécopieur, frais d'affranchissement)
- Fournitures (y compris les fournitures de laboratoire)
- Frais de publication (précisez le nom de l'éditeur et la date prévue de publication)
- Frais d'administration (le cas échéant)

Annexe B – Autres sources de financement

Voici une liste suggérée des programmes de financement fédéraux offerts aux communautés des Premières Nations qui cherchent à obtenir un soutien pour réaliser des projets liés à l'adaptation aux changements climatiques. Si vous avez déjà effectué une évaluation de la vulnérabilité de la santé ou que vous avez besoin d'une programmation complémentaire, veuillez consulter cette liste pour obtenir des renseignements sur les sources de financement de rechange au Programme sur les changements climatiques et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières Nations au sud du 60° parallèle.

Services aux Autochtones Canada (SAC)

1 – [Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations \(PLCEPN\)](#)

Le programme aide ces communautés à cerner, à étudier et à caractériser les répercussions de l'exposition aux risques environnementaux. Ses activités comprennent : la recherche axée sur la communauté, la surveillance, l'évaluation des risques, la communication des risques.

Courriel : fnecp-plcepn@sac-isc.gc.ca

Téléphone : 613-293-5517

2 – [Fonds d'infrastructure des Premières Nations \(FIPN\)](#)

Le FIPN aide les communautés des Premières Nations à moderniser et à développer leur infrastructure publique en vue d'améliorer leur qualité de vie et leur environnement. Il y a huit catégories de projets admissibles : planification et renforcement des compétences; gestion des déchets solides; routes et ponts; systèmes énergétiques; connectivité; atténuation structurelle; protection contre les incendies; et installations culturelles et récréatives.

Veuillez communiquer avec votre bureau régional de SAC pour en savoir plus à ce sujet.

3 – [Initiative de gestion des matières résiduelles des Premières Nations](#)

Cette initiative aide les Premières Nations à élaborer des systèmes durables de gestion des déchets. Le programme soutient des projets tels que les suivants :

- Ententes communautaires de gestion des déchets avec les municipalités et les fournisseurs de services
- Sites d'enfouissement aménagés dans les communautés éloignées et isolées
- Initiatives de réduction et de réacheminement des déchets comme les programmes de recyclage, de compostage et de déchets dangereux
- Formation des exploitants de sites d'enfouissement
- Coordination des stations de détournement et de transfert des déchets
- Programmes de sensibilisation aux déchets et d'éducation
- gestion des sites d'enfouissement et fermeture des décharges publiques
- Plans et études de faisabilité.

Veillez communiquer avec votre bureau régional de SAC pour en savoir plus à ce sujet.

4 – **Programme d'aide à la gestion des urgences/Partenariat des Premières Nations avec Intelli-feu**

Fournit des fonds aux Premières Nations pour renforcer leur résilience, se préparer aux dangers naturels et y réagir. Un financement de projet est offert pour des initiatives de préparation à la gestion des urgences menées par les Premières Nations, d'atténuation non structurelle et d'Intelli-feu, comme les possibilités de formation, l'élaboration et l'essai de plans de gestion des urgences, la préparation aux tsunamis, toutes les évaluations des risques de danger, et le renforcement des capacités en matière de prévention des incendies et de préparation. Les urgences admissibles comprennent les incendies de forêt, les inondations, les tempêtes et les tremblements de terre en cours ou imminents.

Veillez communiquer avec la [personne-ressource en gestion des urgences de votre bureau régional de SAC](#) pour en savoir plus.



Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

1 – [Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations](#)

Fournit des fonds aux communautés des Premières Nations au sud du 60e parallèle pour évaluer les répercussions des changements climatiques sur l'infrastructure et la gestion des urgences et y réagir. La priorité est donnée aux communautés les plus touchées par l'élévation du niveau de la mer, les inondations, les feux de forêt, la sécheresse, les pêches et les problèmes liés aux routes d'hiver. Les projets comprennent :

- Évaluer les risques pour les infrastructures communautaires et gestion des urgences;
- Élaborer les options d'adaptation
- Participer aux processus de gestion des bassins versants dans les régions;
- Élaborer des cartes des zones inondables à une plus petite échelle pour cerner les risques d'inondation des infrastructures;
- Élaborer des pratiques optimales, des outils et des options d'adaptation.

Courriel : aadnc.adaptation.aandc@canada.ca

Environnement et Changements climatiques Canada

1 – Fonds pour dommages à l'environnement (FDE)

L'objectif de l'utilisation de toute somme versée au titre du FDE est de restaurer l'environnement et de conserver la faune et les habitats de façon économique, techniquement réalisable et rigoureusement scientifique. La priorité est accordée aux projets qui restaurent l'environnement naturel et qui préservent la faune, suivis par : les initiatives d'amélioration de la qualité de l'environnement, la recherche et le développement sur la restauration et l'amélioration de l'environnement, l'éducation et la sensibilisation aux questions touchant la santé de l'environnement naturel.

Pour plus de renseignements sur le FDE, ses priorités de financement, les demandeurs et les activités admissibles, consultez le [site Web du FDE](#) et le site [Web des Fonds disponibles](#).

Courriel : EDF-FDE2@ec.gc.ca

2 – [Fonds des solutions climatiques axées sur la nature \(FSCAN\)](#)

Ce programme s'inscrit dans le cadre du volet Solutions climatiques naturelles dirigées par les Autochtones (SCNDA). Le financement soutient les Premières Nations, les Inuit, les Métis, les communautés et les organismes afin de renforcer les capacités et d'entreprendre des activités sur le terrain pour la restauration écologique, l'amélioration de la gestion des terres et la conservation.

Courriel : ec.fscan-nscsf.ec@ec.gc.ca

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

1 – [Service Explorateur pour les Autochtones](#)

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) offre le service Explorateur pour les Autochtones, un guichet unique pour les conseils et l'aiguillage pour aider les Autochtones à accéder à l'information, aux outils et au soutien pertinents disponibles pour démarrer ou élargir leurs activités dans le secteur agricole et agroalimentaire. Le service s'efforce de veiller à ce que les Autochtones disposent du soutien nécessaire et soient en mesure de saisir les occasions d'affaires disponibles. Un conseiller d'ACC :

- Écoute les idées de projet et offre des suggestions sur les prochaines étapes
- Donne de l'information sur les programmes de financement et les services d'AAC
- Aiguille les clients vers l'expert d'AAC compétent
- Aide les clients à obtenir l'aide auprès d'autres organisations fédérales
- Fait le suivi des progrès

Téléphone : 1-866-367-8506

ATS : 613-773-2600

Courriel : aafc.indigenouspathfinder-explorateurautochtone.aac@agr.gc.ca

2 – [Initiative sur les systèmes agricoles et alimentaires autochtones](#)

L'initiative appuiera les communautés et les entrepreneurs autochtones qui sont prêts à lancer des projets sur les systèmes alimentaires et agricoles, ainsi que les autres qui veulent renforcer leur capacité à participer au secteur agricole et agroalimentaire. Voici une liste non exhaustive d'exemples de projets admissibles :

- Soutenir l'approche de production d'aliments frais au sein d'une collectivité autochtone, et planifier les moyens de production agricole
- Mettre au point un système alimentaire au sein d'une communauté autochtone pour avoir accès à une alimentation saine
- Offrir une formation axée sur les compétences à une communauté ou à une organisation autochtone pour l'aider à établir ou à agrandir une exploitation agricole

Courriel : aaaf.iafsi-isaaa.aac@agr.gc.ca

3 – [Fonds des infrastructures alimentaires locales](#)

Le Fonds aide les organisations communautaires sans but lucratif à améliorer leurs systèmes alimentaires grâce à des investissements dans l'infrastructure directement liée à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à l'accroissement de l'accessibilité aux aliments sains, nutritifs et, idéalement, locaux au sein de leur communauté. Les projets admissibles peuvent aller de demandes simples, comme l'achat d'un réfrigérateur pour une banque alimentaire, à des demandes plus complexes de renforcement des systèmes alimentaires locaux.

Courriel : aaaf.foodprograms-programmesalimentaires.aac@agr.gc.ca



